Les villes de Schaffhouse et de Lucerne récompensées par le «CHACOM-Oscar 2024»

Ostermundigen, le 11 décembre 2024. Pour la deuxième année consécutive, CHACOMO (l'Alliance suisse pour la mobilité collaborative) décerne le CHACOM-Oscar, un prix récompensant les villes, communes et cantons qui s'engagent de manière exemplaire en faveur de la mobilité partagée. Les lauréats de cette édition 2024 sont la ville de Schaffhouse, avec son programme «Sharehausen», et la ville de Lucerne, saluée pour sa promotion des places d'autopartage dans le cadre de la réglementation des parkings privés.

Attribué chaque année par l'Alliance suisse pour la mobilité collaborative, le CHACOM-Oscar honore les collectivités territoriales suisses qui se distinguent par leur engagement exceptionnel en faveur de la mobilité partagée. Sont en lice pour le prix les programmes et projets liés à l'autopartage, aux vélos en libre-service, au partage de places de stationnement ou de trajets, ainsi que les initiatives visant à promouvoir des réglementations cantonales et municipales favorables à la mobilité partagée.

«En s'investissant au niveau local et régional, les communes, villes et cantons jouent un rôle clé pour impulser l'essor de la mobilité partagée et soutenir activement des projets qui la portent. Avec ce prix annuel, CHACOMO s'engage à valoriser ces initiatives», souligne Philipp Kutter, conseiller national et président de CHACOMO.

Le secrétariat de CHACOMO, en concertation avec ses membres, a présélectionné sept collectivités territoriales. Le jury, composé du comité directeur de CHACOMO et d'un représentant de SuisseEnergie, était, quant à lui, chargé d'évaluer les nominations. Cette année, deux lauréats ont été désignés: Schaffhouse, pour son projet «Sharehausen», et Lucerne, pour sa promotion des places d'autopartage dans le cadre de la réglementation des parkings privés. Les deux villes sont arrivées ex æquo, avec une nette avance sur les autres finalistes.

En 2023 et 2024, la ville de Schaffhouse a lancé trois offres de mobilité partagée pour ses habitantes et habitants dans le cadre de son programme «Sharehausen»: un test avec des trottinettes et vélos électriques fournis par TIER; des abonnements gratuits d'autopartage via Mobility; un petit utilitaire électrique partagé «smargo». Dès sa phase pilote, le projet n'a cessé de se développer: le service de trottinettes en libre-service a été étendu à la commune voisine de Neuhausen am Rheinfall et sera pérennisé en 2025. S'inscrivant dans la stratégie de Smart City et aligné sur les objectifs climatiques de Schaffhouse, «Sharehausen» se distingue par son caractère innovant. Les connaissances acquises dans ce cadre peuvent par ailleurs servir à d'autres villes de taille moyenne souhaitant développer des offres similaires. Ce qui rend «Sharehausen» particulièrement intéressant, c'est son approche publique et axée sur les besoins, qui propose une large gamme de solutions dans le domaine de la mobilité partagée.

De son côté, la ville de Lucerne soutient la mobilité partagée par une approche différente: en plus des offres «nextbike» et «smargo», elle a mis en place un nouveau règlement relatif aux places de stationnement, qui encourage la création de places dédiées à l'autopartage dans les projets de construction privés. Ainsi, les maîtres d'ouvrage privés sont incités à réserver des places à l'autopartage, ce qui leur permet de réduire le nombre de places de stationnement obligatoires.

Conformément à la réglementation, une place pour l'autopartage peut remplacer jusqu'à quatre places de stationnement réservées aux voitures privées. L'objectif est de promouvoir l'autopartage comme alternative à la voiture personnelle, notamment dans les quartiers résidentiels et les complexes immobiliers. Ce règlement relatif aux places de stationnement est novateur, car il inscrit pour la première fois la promotion de l'autopartage dans le cadre légal.

CHACOMO félicite chaleureusement les deux villes lauréates et est convaincu que ces projets joueront un rôle clé dans l'essor de la mobilité partagée en Suisse.

Contact:

Mathias Halef, directeur adjoint de CHACOMO, 058 827 34 09, info@chacomo.ch

À propos de CHACOMO

Depuis 2021, CHACOMO (l'Alliance suisse pour la mobilité collaborative) défend les intérêts politiques des acteurs de la mobilité partagée en Suisse. Son président est le conseiller national Philipp Kutter, et le secrétariat est géré par l'Académie de la mobilité. www.chacomo.ch

À propos du CHACOM-Oscar

Le CHACOM-Oscar s'inscrit dans le cadre du programme «Shared Mobility Accelerator». Mis en place par l'Académie de la mobilité et CHACOMO en collaboration avec d'autres acteurs, ce programme œuvre à l'application des mesures phares de l'Agenda 2030 pour la mobilité partagée. Il s'étend de juillet 2023 à décembre 2025 et bénéficie du soutien de SuisseEnergie.

Aperçu des sept nominations pour le CHACOM-Oscar 2024

Collectivité	Projet/Initiative
1. Association Alpine Mobility / commune d'Andermatt	Introduction d'un système de location de vélos dans le cadre du projet KIMM, un concept de mobilité électrique combiné, innovant et sans émissions.
2. Ville de Schaffhouse	Mise en œuvre de projets pilotes de partage et de libre-service dans le cadre du programme «Sharehausen».
3. Région du Toggenburg / commune de Nesslau (SG)	Projet «Écosystème de mobilité Nesslau/Toggenburg».
4. Ville de Lucerne	Promotion de l'autopartage dans le cadre de la réglementation sur les places de stationnement.
5. Fondation des Parkings/Canton de Genève	Promotion de l'autopartage électrique par la mise à disposition de places de stationnement électriques dans les parkings de la «Fondation des Parkings».
6. Ville de Lausanne	Écoquartier des Plaines-du-Loup.
7. Commune de Chiasso/CFF/BePooler	Promotion du covoiturage via le projet de parking de covoiturage «BePooler».